

# La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

## Déclaration du groupe de la CFTC

Pour le groupe de la CFTC, le thème de la saisine recouvre une réalité très importante, souvent sous-évaluée. Certains aspects sont évidents comme le rôle de la terre pour nourrir les Hommes, pourvoir à des besoins de matériaux ou énergétiques, mais d'autres, comme l'action du sol sur le carbone ou le climat, sont méconnus. Son rôle pour l'épuration et la régulation de l'eau est également à souligner.

Les guerres ou conflits, qu'ils soient nationaux ou familiaux, pour la possession du sol, les enjeux géostratégiques qui se font jour avec les problèmes démographiques avec l'achat, par exemple, de régions entières en Afrique en montre l'importance.

L'évolution de l'agriculture familiale traditionnelle vers une agriculture plus industrielle et maintenant le développement d'entreprises multinationales anonymes, à la recherche effrénée de profit, a des répercussions humaines, sociales et environnementales extrêmement graves. Les catastrophes de l'exode rural et de la remise en cause de l'autosuffisance alimentaire en Inde ou en Amérique du Sud et la brutalité de la déforestation, en illustrent les conséquences.

La CFTC approuve les préconisations émises dans cet avis et en soutient particulièrement un certain nombre.

La connaissance scientifique se présente comme un passage obligé. Elle permet de concilier, ce que préconise l'avis, la nécessité de produire plus pour les besoins alimentaires mais, en même temps, d'améliorer le rôle environnemental du sol. Car celui-ci joue un rôle essentiel dans la capture du CO<sub>2</sub> ou la pluviométrie. Cette connaissance scientifique permet également de ne pas opposer la nécessité de la biodiversité à une production agricole, efficace et productive.

Au contraire, il est démontré dans l'avis que les préconisations en matière de préservation et d'amélioration des sols agricoles renforcent le rôle incontournable de l'agriculture en faveur de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques.

L'importance de la préservation du foncier agricole représente une condition essentielle pour la protection et l'amélioration de l'environnement. À ce propos, la CFTC approuve la demande de traitement par les intercommunalités des projets relatifs aux permis de construire concernant l'utilisation des espaces agricoles, naturels et forestiers, en vue de leur urbanisation. Par exemple, est-il raisonnable de bétonner ou goudronner des hectares pour une zone commerciale qui va contribuer à la désertification du centre-ville ? La priorisation de la rénovation de l'habitat plutôt que

la construction, nous paraît très importante. Nous devons collectivement apprendre à vivre et à utiliser les sols à bon escient.

Le groupe de la CFTC félicite les rapporteures pour la qualité de cet avis qu'il a voté.